

**L'impact économique de la R&D liée à la défense : Une analyse comparative****Frédéric DIVIALLE, Syoum NEGASSI**Contact : [Frederick.divialle@malix.univ-paris1.fr](mailto:Frederick.divialle@malix.univ-paris1.fr)

La part de la recherche militaire dans le total des dépenses publiques en R&D oscille autour de 30% pour l'ensemble de l'OCDE. Cette moyenne cache cependant des disparités entre les pays membres, avec une part supérieure à 60% pour les Etats-Unis, 30% en France et en Grande Bretagne et moins de 10% pour les autres pays (OCDE, 1999). Elle représente donc plus du tiers de la recherche publique dans les deux pays. Or, la littérature économique, tant théorique qu'empirique, s'accorde habituellement sur deux caractéristiques de la R&D publique : une moindre efficacité comparée à la R&D privée (Cameron, 1998), et un effet d'éviction de la première sur cette dernière (Goolsbee, 1998 ; David et Hall, 1999). D'une part, la défense serait prête à dépenser des sommes importantes pour des objectifs très pointus et à faible valeur économique et commerciale. D'autre part, la forme de sa contrainte budgétaire serait particulière, et sa décision ne dépendrait pas d'un calcul d'optimisation classique. Dans le cas français, des secteurs essentiels pour la croissance et la spécialisation de l'appareil productif, tels que l'aéronautique et l'électronique professionnelle, dépendent du militaire pour une part importante de leur R&D. De plus, les résultats de ces recherches tendent à disséminer avec le temps. Enfin, la recherche défense peut, au moins partiellement, s'interpréter comme une forme d'aide publique à l'innovation. En fait, la recherche liée à la défense présente deux caractéristiques importantes, qui pourraient se traduire par une sous estimation de son impact économique. L'objet de ces travaux est d'analyser, théoriquement et empiriquement, (i) l'impact de la recherche dans les secteurs directement liés à la défense (appelés « secteur défense ») sur l'innovation, la productivité et la croissance dans les autres secteurs, et (ii) les conditions d'une captation par ces secteurs des innovations du secteur défense. L'impact de la recherche dans le secteur défense peut prendre plusieurs formes. Du point de vue théorique, le travail vise à construire, au niveau de la firme : (i) une fonction de production intégrant les connaissances technologiques (Romer, 1990) , qui pourraient prendre la forme de la productivité globale des facteurs; (ii) une fonction de production des connaissances technologiques qui dépendrait de l'effort de R&D et de la captation des externalités, en particulier des innovations issues de la défense ; (iii) une fonction de captation des externalités, définissant les conditions de leur internalisation, qui dépend elle même, entre autres facteurs, des qualifications utilisées par la firme et des chercheurs issus du secteur défense qu'elle emploie.